

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PIÉMONT OLORONNAIS

REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

SÉANCE DU 18 JANVIER 2010

Présents : MM. BERNOS, Mme BARRERE, MINJUZAN, PAILLAS, LEES, IDOMENEE, CASABONNE, URRUSTOY, BEDECARRAX, Mme SAGE, TEULADE, Mme ECHEPARE, GIMENEZ, LOUSTAU, IDOPE, SARASOLA, BOURDET-PEES, Mme BOERIE, VALIANI, FRECHOU, BELLOT, REY, CARSUZAA, GOINEAU, LAURONCE, MENE-SAFRANE, LOUSTALET, UTHURRY, GAILLAT, DOMEQ, Mme QUEHEILLE, Mme GASTON, TOURAINE, Mme YTHIER, Mme SALTHUN-LASSALLE, BAREILLE, Mme CABELLO, MALEIG, GINIEIS, BITAILLOU, MAILLET, LABARTHE, LACRAMPE, TERUEL, Mme SEGAUD.

Pouvoirs : Philippe GARROTE à Jean-Marie GINIEIS
Jean-Michel BRUGIDOU à Robert BAREILLE
Marie-Lyse GASTON à Dominique QUEHEILLE
Nathalie REGUEIRO à Eliane YTHIER

Suppléants : Pierre CASAUX-BIC suppléant de Jean-Claude ELICHIRY
Henri LAFOURCADE suppléant de Anne-Marie ANCHEN
Jean LABORDE suppléant de Robert LABORDE-HONDET
Serge BERTRANINE suppléant de Aimé SOUMET
Marie-José ROMEO suppléante de Anne BARBET
Georgette SALHI suppléante de Véronique PEBEYRE

Excusés : Patrick SEBAT, France JAUBERT-BATAILLE, Gérard LEPRETRE, Mme LE CHANONY, Mme MIRANDE.

RAPPORT N°9

EMPRUNT 2010

En vertu de la délibération du 24 Avril 2008, Monsieur le Président bénéficie d'une délégation du Conseil Communautaire pour la réalisation des emprunts destinés au financement des investissements et ce dans la limite de l'inscription budgétaire des emprunts.

Le vote du budget primitif 2010 n'intervenant pas avant la fin du mois de Mars cette année, et afin de profiter de taux particulièrement bas à cette période et qui devraient rapidement repartir à la hausse au vu de la conjoncture économique, il vous est proposé d'autoriser dès maintenant Monsieur le Président à lancer une consultation auprès des Etablissements Bancaires pour un montant de : 2 000 000 €.

Il est entendu que le choix de l'établissement retenu et des conditions correspondantes fera l'objet d'une information lors d'un prochain Conseil Communautaire

Où cet exposé,

Le Conseil Communautaire, à l'unanimité :

- **ADOpte** le présent rapport
- **AUTORISE** Monsieur le Président à lancer une consultation auprès des organismes bancaires pour un montant de 2 000 000 €

Ainsi délibéré à OLORON STE MARIE, ledit jour 18 janvier 2010

Suivent les signatures

Le Président,

Bernard UTHURRY